

RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

Agence Parcs Canada 635, 8° Avenue S.-O., bureau 1300 Calgary (Alberta) T2P 3M3 Télécopieur : 866-246-6893

AMENDMENT / MODIFICATION

003

Tender To: Parks Canada Agency

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Soumission à l'Agence Parcs Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente at aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du Fournisseur ou de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Agence Parcs Canada Bureau 1300 635, 8e Avenue S.-O. Calgary (Alberta) T2P3M3

Title-Sujet :

Phase 2 de l'aire d'attente de la vallée de la Beaver en bordure de la Transcanadienne, monticules et talus de protection contre les avalanches et décapage de parois rocheuses de Beaver Hill - Parc national des Glaciers

Solicitation No. – N° de l'invitation 5P420-18-0064/A	Date : 5 juin 2018
GETS Reference No. – N° de référence du SEAOG: PW-18-00826707	Amendment No N $^{\circ}$ de la modif. : 003

Solicitation Closes – L'invitation prend fin :

at – à	on – le	Time Zone - Fuseau horaire
14 h	6 juin 2018	MDT - HAR

F.O.B. - F.A.B.

Plant-Usine: ☐ Destination: ☐ Other-Autre: ☐	
--	--

Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à :

Jen Maheu

Telephone No. – N° de téléphone

Fax No. – N° de télécopieur :

403-292-8502

866-246-6893

Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction:

See Herein – Voir aux présentes

TO BE COMPLETED BY THE BIDDER (type or print) – À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE (dactylographier ou écrire en lettres moulées)

Vendor/Firm Name - Nom du fournisseur ou de l'entrepreneur		
Address – Adresse	-	
Name of wargan authorized to sign an habalf of the V	/ondon/Firm	
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur ou de l'entrepreneur		
Trom ut in personne universee u orginer un nom un roi	armsseur ou ue renu epreneur	
Titale – Titre :		
TO LOUIS NO. D. ACIC LOUIS		
Telephone No N° de téléphone :		
Facsimile No N° de télécopieur :		
Taesimile 140 14 de telecopiedi .		
Signature	Date	
6		



Solicitation No. - N° de l'invitation 5P420-18-0064/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client 566-05

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer - l'acheteur Jen Maheu

File Name - Nom du dossier

Phase 2 de l'aire d'attente de la vallée de la Beaver en bordure de la Transcanadienne, monticules et talus de protection contre les avalanches et décapage de parois rocheuses de Beaver Hill - Parc national des Glaciers

Modification 03

Cette modification vise à diffuser les réponses aux questions des soumissionnaires.

A) DATE DE CLÔTURE DE L'APPEL D'OFFRES

La date de clôture de l'appel d'offres n° 5P420-18-0064/A, dont le sujet était Phase 2 de l'aire d'attente de la vallée de la Beaver en bordure de la Transcanadienne, monticules et talus de protection contre les avalanches et décapage de parois rocheuses de Beaver Hill - Parc national des Glaciers, est repoussée du 5 juin 2018 au 6 juin 2018 à 14 h (HAR).

B) QUESTIONS

Q6 Quelle est la période de récurrence nominale des avalanches pour la digue de retenue? **R6** Les charges externes dynamiques et statiques ont été prises en compte et elles ont orienté le plan géométrique fourni. Par conséquent, l'entrepreneur doit fournir une soumission pour les talus de terre renforcés conformément à l'information fournie dans les documents contractuels disponibles en date de l'appel d'offres. Se reporter à la section 32 32 34 et aux dessins fournis en appel d'offres.

Q7 Quelles sont les charges d'impact nominales de la neige mouillée et de la neige sèche, y compris les répartitions verticales et latérales des charges, sur la face amont de la digue de retenue des avalanches? **R7** *Voir la réponse 6.*

Q8 Quelles sont les surcharges dues à la neige ou aux avalanches qui ont été utilisées pour la conception de la digue de retenue?

R8 Voir la réponse 6.

Q9 Quel est le facteur de sécurité minimal cible pour la face avant de la digue de retenue compte tenu des charges d'impact d'avalanches et des charges sismiques? **R9** Voir la réponse 6.

Q10 A-t-on envisagé qu'un événement sismique causant une avalanche et que les deux charges nominales puissent se produire simultanément pour la conception de la digue de retenue? **R10** Voir la réponse 6.

Q11 Est-ce qu'on s'attend à ce que le niveau de la nappe phréatique dépasse la base du côté amont de la dique de retenue?

R11 Voir la réponse 6.

Q12 À l'article 3-b-l, il est indiqué que le paiement sera basé sur des sections transversales des parties de remblai terminées (page 99), alors ma question serait « si les travaux n'ont pas été terminés en 2018 dans la partie du glissement terrain, à la barrière est, et qu'il y a un glissement en hiver qui augmente le volume de matériau d'emprunt à enlever, comment se fera le paiement pour toute augmentation des quantités de matériaux d'emprunt? »

R12 Voir la modification 002 de l'appel d'offres, question et réponse nos 5.

Toutes les autres modalités demeurent inchangées.